



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 351

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 160533

Direction en charge : Cadre de Vie

Objet : Jardins familiaux de la ville de Saint Etienne. Attribution de subventions- Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 351

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 160533

Direction en charge : Cadre de Vie

Objet : Jardins familiaux de la ville de Saint Etienne. Attribution de subventions- Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint Etienne a une politique active en faveur du maintien et du développement des jardins familiaux sur son territoire. Ainsi, elle met à disposition des associations réunies au sein de la Fédération des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire et de l'Association des Jardins Volpette, des terrains et des installations. Ces deux entités gestionnaires regroupent 3 287 jardins sur une superficie globale de 91 ha, répartis sur le territoire stéphanois.

La Ville de Saint Etienne met en place un accompagnement structurel unique sur l'agglomération Stéphanoise basé sur trois grands axes d'intervention :

- foncier, par l'acquisition et la mise à disposition de 55 ha de terrains, soit plus de 61% des jardins familiaux,
- technique, par l'entretien, la restructuration des sites et des cabanes de jardins ainsi que le suivi des travaux et l'accompagnement des associations par un agent municipal,
- financier, par l'attribution de subventions dans les jardins familiaux, d'aides au fonctionnement des associations, par la réalisation de travaux de fonctionnement et d'investissement.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le rôle social et l'intérêt local des associations de jardins familiaux sont indéniables et sont soutenus par la politique de la municipalité. Ainsi, les conventions d'objectifs qui lient la Ville de Saint-Etienne, la Fédération des Jardins Familiaux de la Loire et l'Association des Jardins Volpette feront prochainement l'objet d'une mise à jour pour accompagner l'évolution de ces partenaires.

□ **Contenu :**

Le montant total de l'aide au fonctionnement des jardins familiaux stéphanois a été arrêté à la somme de 49 800 € lors de l'approbation du budget de l'exercice 2016.

Cette somme est répartie comme suit :

- aide au fonctionnement limitée à 10 € par adhérent/an soit un montant de 29 590 €
- aide aux projets des associations, pour un montant de 20 210 €

La Ville de Saint Etienne attribue les subventions suivantes au titre de son action de soutien aux associations de jardins familiaux qui recouvrent les thèmes suivants :

– aide au fonctionnement

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VERSEES EN 2015	PROPOSITIONS DE SUBVENTIONS POUR 2016
ASSOCIATION DE JARDINS OUVRIERS LES ACACIAS	432	364
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE LA BASSE JOMAYERE	2 607	2 306
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE BEAUREGARD	976	360
ASSOCIATION DE JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE MONTREYNAUD BEAU SITE	729	540
ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX BEL AIR 1	1 986	838
ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE BEL AIR 2	581	421
ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX BIZILLON LE HAUT	3 418	971
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE LA CHATAIGNIERE	756	617
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE CLOS FRANC	176	314
SOCIETE DE JARDINS OUVRIERS FELIX AULANIER	788	581
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE LA MALACUSSY	1 372	936
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES JARDINS DU PERSONNEL DES HOUILLERES ET MEMBRES ASSOCIES SECTEUR COURIOT	6 318	4 870
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DE MOMEY	1 176	856
ASSOCIATION FAMILIALE DES JARDINS OUVRIERS DE MONTFERRE	963	776
JARDINS OUVRIERS MONTMARTRE LE HAUT	927	434
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE NORD EST	4 486	3 809
JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DES PLATANES	2 559	1 629
JARDINS OUVRIERS DU PRE DES CHEVRES	1 039	462
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE REVEUX	1 094	850
ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE SOLAURE	1 793	1 650
ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DU SOLEIL	1 097	600
ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE SAINT-SIMON	826	477
SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS DU SUD OUEST VALFURET	1 699	1 181
ASSOCIATION DES JARDINS VOLPETTE	21 105	23 958
TOTAL	58 903 €	49 800 €

Comme prévu dans la convention du 17 décembre 2012, l'aide à la compensation du prix de l'eau et aux équipements des associations pour la maîtrise des consommations d'eau, s'est achevée en décembre 2015. Cela explique la diminution des subventions accordées aux jardins familiaux de 9 103€

Le montant total de la subvention attribuée aux jardins familiaux pour l'année 2016, s'élève donc à la somme de 49 800 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 49 800 €

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	49 800,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution de subventions aux associations de jardins familiaux citées ci avant, pour un montant de 49 800€
- approuver la convention financière avec l'association Des Jardins de Volpette,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention financière dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2016 - Chap. 65 - Art.
6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Alexandra CUSTODIO